



## 148059 - Est il interdit aux hommes de porter des bracelets?

---

### question

Il existe des bracelets en plastic, en tissu, en cuire, en fils et en fer. Ils sont colorés et portent différents desseins. On les porte comme parure uniquement. Ils ne sont pas réservés aux femmes selon l'usage est en cours chez son peuple car hommes et femmes les portent en Egypte. Les sportifs , les fans des footballeurs qui les portent ne sont pas assimilés aux femmes. Je voudrais qu'on m'explique si leur port est interdit ou pas.

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, al-Bokhari (5435) a rapporté qu'Ibn Abbas (P.A.a) a dit : **Le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a maudit les hommes qui cherchent à ressembler aux femmes et les femmes qui cherchent à ressembler aux hommes.** Une autre version d'al-Bokhari (5436) précise: «Le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a maudit les hommes efféminés et les femmes qui adoptent une allure masculine et il a dit: **Faites les sortir de vos maisons.**

Les deux hadiths que voilà expliquent clairement l'interdiction faite aux hommes de chercher à ressembler aux femmes et l'inverse ainsi que les comportements caractéristiques des efféminés comme la nonchalance et les attitudes spécifiquement féminines.

Al-Moubarakfoui (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a dit: **Il s'agit de ceux qui cherchent à ressembler aux femmes dans leur tenues ou leur manière de s'habiller et de se teinter de henné ou dans leurs façon de parler, dans leur apparence, dans leur lagunage et dans leurs autres mouvements et gestes.** Extrait de Touhfat al-Ahwadhi.

Deuxièmement, le port de bracelets, qu'il se fasse sous la forme mentionnée dans la question ou sous une autre, et que les bracelets soient en cuire ou métalliques ou autre, est interdit aux



hommes car il fait partie de la toilette des femmes. Seuls les hommes efféminés et soucieux de ressembler aux femmes les portent.

La réalité est différente de ce qui est dit dans la question , à savoir que les Egyptiens ne considèrent pas le port de bracelets comme une chose réservée aux femmes. Bien au contraire, les gens qui ont le sens de l'honneur et sont attachés aux vertus réprouvent cela et l'évitent à leurs enfants et proches. Nous ne connaissons personne en Egypte ou dans d'autres sociétés islamiques et arabes qui pense que le port de bracelets convient aux gens de vertu et de foi.

Cheikh Zakaria al-Ansari (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **L'homme peut porter une bague en argent en guise de parure , conformément à une pratique consensuelle reçue. C'est même une sunna, comme il est déjà dit, contrairement au port du bracelet et du collier. Cela n'est pas permis à l'homme, même s'il s'agissait de bijoux en argent car cela fait ressembler aux femmes, ce qui contraste avec la virilité qui caractérise les hommes.** Extrait de 'Asna al-Matalib (1/379). Voir al-Madjmou" de an-Nawawi (4/444).

Ibn Hadjar al-Haythami (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **Il est interdit de chercher à ressembler aux femmes dans leur manière de se parer, notamment le port de bracelets au poignet ou aux chevilles ou ailleurs, contrairement au port d'une bague.** Extrait de al-Fatawas al-fiqhiyyah al-koubra (1/261).

L'homme doit choisir en matière de parure ce qui convient à sa virilité et est conforme aux us de la société dans laquelle il vit, à condition avant tout d'être accepté par sa religion. Voir la réponse donnée à la question n° [1980](#).

Allah le sait mieux.